

Société Nautique de Saumur

Base Nautique « Claude Baroux »
Saint Hilaire Saint Florent
49400 SAUMUR
Tel: 06.49.57.10.27

Tel: 06.49.57.10.27.

Email: sns.aviron@orange.fr - Site: https://www.snsaumur-aviron.fr/



Galères Ligériennes 2026

Programme

Samedi 19 septembre 2026

- 9h. : Pour les participants arrivant le vendredi soir et qui ont opté avec succès pour la visite de l'Abbaye de Fontevraud : visite personnalisée de l'Abbaye jusqu'à 10 h
- Dès 9h : Présence de l'organisation sur le site du départ à l'aire de pique-nique à coté camping de CHOUZE / Loire, rive droite de la Loire (37) (ne pas entrer sur le camping)
- 9h. 30': Pour les participants qui ont opté avec succès pour l'initiation à la Boule de Fort : visite de la société l'ILLETTE, 61 rue des pelouses à Chouzé/ Loire (tout près du site de départ) jusqu'à 10 h30'
- Dès 9 h30' : accueil des participants ; Montage des bateaux
- Entre 10 h et 11h 30': transfert des véhicules des participants par leur chauffeurs à la base nautique « Claude Baroux » à St. Hilaire-St. Florent et retour des chauffeurs sur le site de départ par les navettes minibus de l'organisation (un départ de navette toutes les 15' à 30' selon besoin et remplissage);
- 11h30: Apéritif de bienvenue sur le site du départ
- 12h00 : Barbecue
- 13h30 : Mise à l'eau
- 14h00 : Départ de la randonnée
- 16h30 : Arrivée au club, douches/collation
- 17h00 : Visite d'une heure d'un site touristique pour les participants concernés : Cave LANGLOIS, élaborateur de « SAUMUR » (à 500 m de la base nautique), ou Hôtel du Commandement des écoles militaires de Saumur (centre-ville, parking facile en face du site)
- 17h.30 18 h.: Prise de possession des logements
- 19h30 : Apéritif / Repas : spécialités locales en salle troglodytique à MARSON (5 km de la base nautique)



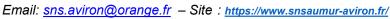




Société Nautique de Saumur

Base Nautique « Claude Baroux »
Saint Hilaire Saint Florent
49400 SAUMUR

Tel: 06.49.57.10.27.





Dimanche 20 septembre 2026

- 7h00 : Petit déjeuner au club

- 8h15 : Mise à l'eau

- 9h00 : Départ de la 2^{ème} étape

- 11h00 : Arrivée à Saint Maur, rive gauche de la Loire. Les équipiers des chauffeurs de véhicules démontent et chargent les bateaux

- 11h.00 : Les chauffeurs de véhicules rentrent aussitôt que possible à la base nautique « Claude Baroux » dans les navettes de l'organisation pour chercher leur véhicule et venir chercher leurs équipiers restés à Saint Maur (durée de la rotation : environ 1 heure)

- 12h30 : Retour au club/douches

- 13h15 : Apéritif / Repas au club, en bordure du Thouet



